

20

# ACT10NS

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA RÉGION URBAINE DE LYON EN 2010

# Édito

**E**n 2010, la Région Urbaine de Lyon a su faire preuve de deux qualités essentielles pour mener à bien ses missions : souplesse d'action et capacité à susciter la réflexion.

Cette souplesse se traduit notamment par la diversité des champs d'action de la RUL, passant de la logistique au tourisme, du transport de fret à l'observation économique. Les projets portés par la RUL trouvent un rayonnement insoupçonné lors de leur "incubation". Ainsi, les travaux sur l'intermodalité fret se sont élargis à un dispositif de veille, la démarche OMPREL a connu une année fertile en publications précieuses pour les acteurs de l'économie et l'opération-pilote Utopies Réalisées trace le sillon d'un tourisme métropolitain.

La spécificité de la RUL se manifeste également dans sa capacité à aller sur des terrains inexplorés, comme pour le projet de mémoire audiovisuelle de la métropole, mais surtout dans cette aptitude à réunir et à faire travailler ensemble des acteurs d'horizons divers, dans des configurations à géométrie variable.

Rassembler et susciter la réflexion est aujourd'hui indispensable dans un environnement en constante évolution. Encore faut-il pouvoir anticiper l'action et baliser la voie vers les projets de demain.

C'est tout l'enjeu de la démarche prospective Cap sur 2030, co-construite par des acteurs qui l'ont enrichie chacun avec leur vision (experts, collectivités, société civile), et qui vise à trouver ensemble des réponses nouvelles face aux changements actuels et à venir.

Et pour s'ancrer pleinement dans le présent tout en élaborant des stratégies partagées pour le futur, il faut allier souplesse d'action et capacité à susciter la réflexion.



**JEAN-PAUL BRET**

*Délégué des coprésidents  
de la Région Urbaine de Lyon*

# Sommaire

4

## Animer la réflexion, anticiper les changements

- ➔ Cap sur 2030
- ➔ Tourisme Métropolitain et Territoires

8

## Elaborer des stratégies

- ➔ Intermodalité fret
- ➔ Schéma de cohérence logistique

12

## Coproduire les connaissances du territoire

- ➔ OMPREL

16

## Initier et porter des projets

- ➔ Utopies Réalisées
- ➔ Mémoire audiovisuelle

20

## Vivre une métropole citoyenne

- ➔ Coopération des conseils de développement
- ➔ Programme de recherche territorialisée

22

## Favoriser la gouvernance

- ➔ Gouvernance métropolitaine

# Animer la réflexion, anticiper les changements



## CAP SUR 2030

### POUR UNE CONSTRUCTION MÉTROPOLITAINE DURABLE À L'ÉCHELLE DE LA RÉGION URBAINE LYONNAISE

Le monde change, notre territoire métropolitain aussi. Au cœur des dynamiques économiques, sociales et culturelles, les métropoles se positionnent comme les réceptacles immédiats des changements globaux. Elles sont aussi les plus à même d'anticiper ces mutations tout en prenant leur propre voie vers le développement durable.

Pour garder tous leurs atouts en main, les métropoles doivent se préparer et travailler sur les changements à venir. Mais il leur faut un outil, un référentiel d'anticipation qui explore des voies nouvelles. **“Cap sur 2030” repère les champs où conduire les changements et identifie les conditions pour (bien) le faire.**

À la demande de la Région Rhône-Alpes, la RUL a donc engagé une démarche partenariale de réflexion prospective. L'ambition de ce travail consiste à comprendre comment notre territoire - avec ses caractéristiques, sa diversité, ses atouts, ses ressources naturelles, ses ressources humaines - peut se préparer à ces bouleversements et rechercher des réponses nouvelles, pour être véritablement une région métropolitaine durable.

La démarche **“Cap sur 2030”** est accompagnée par **Martin Vanier**, professeur à l'Institut de Géographie Alpine, consultant Acadie, et expert en matière de mutations territoriales et de politiques d'aménagement.

Les agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne ont apporté leur contribution pour rassembler les documents prospectifs nécessaires à la démarche.



# ments

Assemblée générale de la RUL et présentation de la démarche "Cap sur 2030" le 2 juillet 2010 à la Maison du Fleuve Rhône à Givors.



Martin Vanier,  
Anne Dubromel,  
Jean-Paul Bret et  
Jacques Fréceçon.

## Étapes franchies en 2010

### Elaboration du contenu

Point de départ de la démarche, quatre ateliers, dont deux organisés début 2010, ont réuni les directeurs et collaborateurs des collectivités membres de la RUL, et ont permis de rassembler les principaux matériaux afin de construire cette vision stratégique renouvelée.

Economie de la production & des savoirs, Environnement & ressources, Société & vivre-ensemble, Nouvelles mobilités sont les grandes thématiques qui ont été abordées.

Deux séances complémentaires ont enrichi les travaux : une première avec des universitaires ou experts, une seconde avec les présidents des conseils de développement. A l'issue des ateliers et de ces deux séances, une cinquantaine de personnes ont apporté leur contribution à ces travaux.

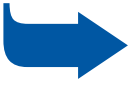
### Débat en assemblée générale

Le résultat de ces réflexions a été présenté par Martin Vanier et soumis au débat lors de l'assemblée générale de la RUL le 2 juillet 2010, puis adressé à l'ensemble des membres de l'AG, ainsi qu'à des experts locaux et nationaux pour recueillir leur avis.

Suites à donner :

- Edition et diffusion de la synthèse
- Organisation de conférences pour susciter et alimenter le débat
- Définition des pistes à approfondir

Animer la réflexion, anticiper les changements



## TOURISME MÉTROPOLITAIN ET TERRITOIRES DES VALEURS À AJOUTER



**1,4** milliard de touristes dans le monde en 2030 contre 900 millions aujourd'hui. Peu de secteurs économiques peuvent envisager une telle croissance, mais c'est aussi un **changement profond des pratiques touristiques** qui s'est engagé. Il se traduit dès aujourd'hui par une forte progression des **courts séjours**, et par un intérêt croissant des clientèles pour les **patri-moines et la culture au sens large**. Dans ce contexte, **les**

**villes s'affirment de plus en plus comme des destinations privilégiées**, mais aussi comme portes d'entrée des espaces touristiques.

Pour les touristes, l'époque du "tout est compris" est révolue. **L'heure est désormais au "tout est possible"**, avec des visiteurs qui sont en recherche de destinations offrant un large éventail de possibilités. Et c'est justement ce que l'espace métropolitain est à même de proposer, quels que soit la durée, le jour, le temps ou l'en-vie du moment.

Pourtant, très peu de territoires ont jusqu'à présent saisi l'opportunité de diversification et d'enrichissement de l'offre touristique que représente l'échelle métropolitaine. **Tout reste donc à inventer.**

Pour toucher la clientèle nationale et internationale ainsi que la clientèle de proximité d'un bassin de 3 millions d'habitants, **de nouveaux produits sont à imaginer et à construire**. Ceci implique de créer des offres touristiques différenciantes, en s'appuyant sur la grande diversité des territoires qui font la région urbaine de Lyon. Poursuivant un travail de sensibilisation et d'expérimentation (les "Utopies Réalisées") engagé depuis quelques années, la RUL propose d'organiser le séminaire "Tourisme Métropolitain & Territoires, des valeurs à ajouter", avec l'appui de la Mission d'Ingénierie de Rhône-Alpes Tourisme.



## ➔ Étapes franchies en 2010

L'organisation du séminaire, la définition de ses objectifs et de son contenu ont fait l'objet d'un travail partenarial réunissant autour de la RUL et de la Mission d'Ingénierie de Rhône-Alpes Tourisme, les services des collectivités et les offices de tourisme. But recherché : **mobiliser et fédérer les partenaires du tourisme du territoire.**

Initialement prévu en décembre 2010, cet événement a été reporté au printemps 2011 suite à d'importantes chutes de neige. Programmé au Musée Gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal - Vienne, avec l'appui de l'Office de Tourisme de Vienne et du Pays Viennois, ce "séminaire de cré'Action" d'une journée s'adresse aux acteurs du tourisme de la région urbaine lyonnaise : collectivités (services et élus), offices de tourisme, gestionnaires de sites touristiques, experts, universitaires...

# Élaborer des stratégies



## INTERMODALITÉ FRET

### ÊTRE EN VEILLE POUR ASSURER UNE COHÉRENCE GLOBALE



**F**avoriser les modes de transport alternatifs à la route (qui véhicule aujourd'hui 92 % du fret en France) et mieux combiner les différents modes au sein d'une même chaîne de transport. Identifiés par la RUL dès le schéma de cohérence logistique de 1997, puis en 2005, ces enjeux sont aujourd'hui renforcés par des impératifs de **développement durable**, qui ont été formalisés au niveau législatif suite au Grenelle de l'Environnement.

Ce sujet nécessitant une vision partagée par les différents acteurs, dans une perspective de court et long terme, une approche globale des besoins d'intermodalité fret a été conduite en 2008. Pilotée par la RUL, dans le cadre du suivi de la DTA de l'aire métropolitaine lyonnaise, cette étude a permis d'évaluer, à différentes échéances, les quantités de trafics intermodaux à traiter, d'examiner

la capacité des équipements actuels à y répondre, et d'envisager les nouveaux équipements à prévoir et leur localisation.

L'étude de 2008 met en lumière un système intermodal dont la cohérence sera impactée par l'évolution du marché et des réglementations, mais aussi par la réalisation des projets d'infrastructures et d'équipements. Il est donc apparu essentiel **de mettre en place un dispositif de veille pour évaluer les évolutions, progresser dans la connaissance du système intermodal, et alerter si nécessaire.**

La mission de veille a aussi pour objectif de contribuer à la prise en compte de la dimension métropolitaine dans la conduite des projets intermodaux locaux.

Ce travail est conduit avec l'appui du cabinet Jonction.





## → Étapes franchies en 2010

La veille s'appuie sur :

### Un tableau de bord

Il permet de répertorier, suivre et évaluer le niveau d'atteinte des objectifs du système intermodal aux trois horizons-temps : 2015-2020-2030. Le premier tableau de bord a fait l'objet d'une présentation en comité technique de la DTA le 21 septembre 2010.

### Des notes stratégiques

Le groupe de travail identifie des sujets à caractère stratégique qui font l'objet d'une analyse avec l'appui du cabinet Jonction. Premier sujet abordé en 2010 : **les opérateurs ferroviaires de proximité**, contexte, modalités d'organisation, et opportunités pour la région urbaine de Lyon.



# Contributions

## NŒUD FERROVIAIRE LYONNAIS

Les travaux sur l'intermodalité ont été pris en compte dans la Mission "Nœud Ferroviaire Lyonnais", conduite par Marie-Line Meaux du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable.

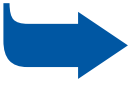
## ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DE SALAISE-SABLONS

Les travaux de la RUL ont également alimenté les réflexions sur le positionnement stratégique de la zone industrialo-portuaire de Salaise-Sablons portées par le syndicat mixte.

## CLUSTER LOGISTIQUE

La RUL participe au groupe de travail Intermodalité du Cluster Logistique Rhône-Alpes. Après avoir contribué à la constitution du cluster, la RUL reste très impliquée dans ses travaux et assure également le secrétariat de la structure.

Élaborer des stratégies



**SCHEMA DE COHERENCE LOGISTIQUE**

**4 ORIENTATIONS STRATEGIQUES POUR UN DEVELOPPEMENT COHERENT ET SOUTENABLE**

**T**rès tôt mobilisée sur l'enjeu économique que représente la logistique pour le territoire métropolitain lyonnais qui compte parmi les grands pôles logistiques en Europe, la RUL a produit, dès 1997, **le premier schéma de cohérence de la logistique.** Révisé en 2005-2006, le schéma fixe les orientations stratégiques pour un développement

**cohérent et soutenable de la logistique.**

- Organiser l'accueil de la logistique au sein d'espaces dédiés desservis par au moins deux modes de transport afin d'éviter la dispersion des activités et de permettre le report modal.
- Doter le territoire des équipements permettant l'intermodalité et l'utilisation optimale du rail et du fleuve.
- Mettre en œuvre une stratégie de développement concertée et ciblée.
- Aller plus loin dans l'animation et la structuration de la filière en mettant un œuvre un cluster.



Le schéma révisé en 2005 alerte les partenaires sur **le risque de tensions foncières dues à des capacités d'accueil insuffisantes par rapport à la demande** (moins de 500 ha mobilisables face à des besoins estimés à 700 ha d'ici 20 ans).



Par ailleurs, les travaux conduits par la RUL en lien avec l'Etat en matière d'intermodalité fret depuis 2008 (cf. pages 8 & 9) permettent désormais de mieux appréhender les besoins d'équipements d'intermodalité en région lyonnaise à court, moyen et long termes. **Autant de raisons qui rendent aujourd'hui nécessaire une actualisation du schéma.**

## Étapes franchies en 2010

Afin d'évaluer la situation en matière d'accueil de la logistique, la RUL a confié à Laurence Texier (cabinet ADVISA) une mission d'enquête qualitative auprès des acteurs des collectivités locales, aménageurs et développeurs des zones d'activités, investisseurs immobiliers, instances consulaires, soit une trentaine d'interlocuteurs mobilisés dans l'ensemble du territoire de la région urbaine de Lyon et au-delà.

Ces entretiens approfondis permettent d'éclairer :

- Les capacités disponibles à court et moyen terme dans les sites identifiés du schéma.
- L'évaluation des besoins.
- Les questions d'évolution du parc existant.
- Les évolutions de la demande et des organisations logistiques.

Au vu de ces résultats, le comité d'orientation de la RUL a décidé d'engager un processus de révision du schéma. Des groupes de travail partenariaux seront mis en place en 2011 pour construire les nouvelles orientations.



Le groupe de travail "Gestion économe du foncier".  
La logistique deviendrait-elle une affaire de femmes ?

A l'initiative du Préfet de région, le comité de pilotage de la DTA a engagé une réflexion sur la gestion économe du foncier. Trois chantiers ont été ouverts : densification des zones d'activité, préservation du foncier agricole et foncier logistique. Le pilotage de ce dernier a été confié à la RUL. La mission d'actualisation du schéma alimente ces réflexions menées avec l'appui de l'ADEF\*.

\* Association des Etudes Foncières

# Coproduire les connaissances du territoire



## OMPREL

COMPRENDRE LES DYNAMIQUES MÉTROPOLITAINES  
POUR ORIENTER L'ACTION



Philippe Estèbe (Sciences Po Paris), une intervention très remarquée sur le thème "Être une métropole, c'est faire métropole" lors des Premières Rencontres de l'OMPREL le 17 novembre 2010 à L'Isle-d'Abeau.

À l'heure où l'échelle métropolitaine s'impose de plus en plus pour définir des stratégies communes et engager des actions, **disposer d'observation économique à cette échelle devient indispensable.**

C'est pour répondre à cet enjeu que la démarche OMPREL (Observation Métropolitaine Partenariale de la Région Economique Lyonnaise) a vu le jour à l'initiative de la RUL. Aucun dispositif ne permettait jusqu'à lors de fournir des éléments d'observation à ce niveau.

**Caractéristique majeure de l'OMPREL, il ne s'agit pas d'un nouvel observatoire économique, mais d'un processus qui permet de mobiliser les compétences et de mutualiser les ressources des observatoires existants.**

L'OMPREL leur apporte une valeur ajoutée en éclairant les dynamiques économiques à l'échelle métropolitaine. Le dispositif assure également des transferts de savoir-faire entre observatoires.

En réponse aux besoins exprimés par les acteurs institutionnels, les axes de travail suivants ont été retenus :

- Veille logistique.
- Indicateurs socio-économiques généraux.
- Comparaisons européennes.
- Suivi des grandes zones d'activités.
- Veille sur les mutations économiques - Economie des services.



El Mouhoub Mouhoud (Université Paris-Dauphine) a caractérisé en détails les services au sein des zones d'emploi en mettant en exergue les spécificités de la région urbaine lyonnaise.

## Étapes franchies en 2010

L'année 2010 a été particulièrement riche en travaux produits par le dispositif OMPREL (cf. ci-après). Avec les Premières Rencontres de l'OMPREL, organisées le 17 novembre à L'Isle-d'Abeau dans les locaux de l'EPANI, la RUL avait à cœur de réunir les acteurs économiques de la région urbaine lyonnaise pour faire partager ces productions, mais aussi pour susciter un temps d'échanges autour des sujets concernés, en donnant également la parole à des experts.

La présence de quelque 80 personnes issues de structures très diverses démontre l'intérêt que suscite la démarche auprès d'un large éventail d'acteurs économiques (élus, services économie des collectivités, CCI, agences de développement économique, agences d'urbanisme, établissements publics d'aménagement, services de l'Etat, SCOT...).

Au programme de cette journée, 3 tables rondes étaient organisées autour des sujets suivants :

- La région économique lyonnaise dans l'Europe des métropoles
- Les dynamiques des territoires de la région économique lyonnaise
- Les évolutions fonctionnelles de l'économie et la place des services

## Productions de l'OMPREL

Les productions de l'OMPREL englobent plusieurs types de publications :

- **Les Tableaux de Bord** fournissent des indicateurs et des éléments chiffrés, permettant de mieux appréhender un domaine et d'en connaître les évolutions.
- **Les Focus** visent à approfondir une thématique donnée liée à un des axes d'observation de l'OMPREL, en se concentrant sur un cas particulier.
- **Les Analyses & Etudes** ont pour objectif de restituer des travaux spécifiques conduits dans le cadre d'un des axes d'observation de l'OMPREL.
- **Les Regards d'Experts** synthétisent des travaux détaillés dans les Analyses et Etudes ou la contribution d'experts sur les sujets abordés dans le cadre de l'OMPREL.

# Publications de l'OMPREL en 2010



- **Logistique.** Seconde édition du **Tableau de Bord Logistique**. Trois champs d'observation couverts par ce document : l'immobilier, l'emploi, et la prise en compte de l'environnement.

Pilotage : Opale.

- **Indicateurs socio-économiques généraux.** Production conjointe du réseau des CCI et de l'Agence d'Urbanisme de Lyon d'une première batterie **d'indicateurs permettant de mieux appréhender la réalité de la métropole** et des territoires qui la composent en termes de démographie, d'emploi, et d'activité économique. Pilotage : CCIR Rhône-Alpes (édition en 2011).

- **Comparaisons européennes**

- Edition du premier **Tableau de Bord** qui rassemble indicateurs et données comparant la région urbaine lyonnaise à un panel de 10 métropoles européennes. Le tableau de bord intègre également une synthèse des 2 séminaires organisés fin 2009 et début 2010. Ces échanges avaient pour but d'interroger les acteurs économiques et des experts sur la manière d'apprécier de manière plus qualitative les dynamiques à l'œuvre dans la métropole lyonnaise. Pilotage : Opale

- Edition du premier **Regard d'Expert** sur la question du positionnement de la région urbaine de Lyon en matière d'innovation au sein du panel de métropoles identifiées. Pilotage : EuroLIO

- Edition du premier **Focus** portant sur la thématique de la gouvernance en matière de transports collectifs dans la région métropolitaine de Valence. Pilotage : IEP Lyon



- **Veille sur les mutations économiques.** Edition du premier **Analyses & Etudes** sur l'analyse fonctionnelle des emplois.

Produite grâce aux travaux de l'INSEE Rhône-Alpes, cette approche permet d'analyser l'emploi par fonctions (liées aux métiers exercés dans les entreprises), et non plus par secteurs d'activités comme c'est traditionnellement le cas.

Elle apporte une nouvelle vision de l'emploi et permet de suivre les évolutions sur une durée de 24 ans, en montrant par exemple que les spécialisations de l'industrie dans telle ou telle fonction ne sont pas déterminantes pour l'évolution du secteur. Pilotage : Epures

- **Economie des services.** Réalisation **d'une analyse de l'ancrage territorial des services en région urbaine de Lyon**. La diversité des services est à ce jour peu mesurée, et l'internalisation d'une partie d'entre eux au sein des entreprises est un frein pour en cerner la réalité. L'ancrage territorial de ces services permet de préciser si ceux-ci sont délocalisables.

Pour effectuer cette analyse, **l'OMPREL a croisé une méthodologie d'observation issue de la DATAR avec l'analyse par fonctions d'emplois de l'INSEE** (cf. paragraphe précédent) en la déclinant à l'échelle de la région urbaine de Lyon.

Réalisé avec l'appui d'El Mouhoub Mouhoud (professeur d'économie à Paris-Dauphine), ce travail permet de mieux cerner la répartition des services sur notre territoire ainsi que les spécificités de ses différentes zones d'emploi.

# Les membres de l'OMPREL

- Les observatoires économiques locaux : Opale, observatoire économique de la Loire hébergé par Adel 42 (Agence de développement économique de la Loire), observatoire économique de l'Isère hébergé par l'AEPI.
- Les agences d'urbanisme de Saint-Etienne et de Lyon.
- Le réseau des chambres de commerce et d'industrie (CCIR Rhône-Alpes, CCI de Saint-Etienne Montbrison, CCI du Roannais, CCI de Lyon, CCI Beaujolais, CCI de l'Ain, CCI du Nord-Isère).
- Les établissements publics : EPANI et EPA de Saint-Etienne.
- Le service des Etudes du SGAR Rhône-Alpes.
- D'autres observatoires locaux ou sectoriels.
- Des universitaires, chercheurs, organismes producteurs de données (INSEE Rhône-Alpes, Pôle Emploi, PRAO, EuroLIO).

## De l'observation à la prospective

Une mobilité contrainte met-elle en difficulté l'économie présenteielle et l'accès aux services dans le Grand Sud-Est ? Tel est le questionnement abordé dans le cadre des travaux de la MEDCIE\* Grand Sud-Est.

**Objectif : mieux identifier les difficultés que risque d'entraîner, pour les territoires isolés, un renforcement des contraintes de mobilité dû à la hausse du prix de l'énergie, aux changements climatiques et au vieillissement de la population.**

Ce travail d'étude prospective ouvre la voie à des actions opérationnelles. La Région Urbaine de Lyon assure un rôle d'assistant au maître d'ouvrage auprès de la MEDCIE.

Sa participation à ces travaux permet d'alimenter la réflexion sur les mobilités à l'échelle de la région urbaine lyonnaise.

En 2010 ont été produites une analyse des facteurs de localisation de l'économie présenteielle (en lien avec l'INSEE), et une typologie de la vulnérabilité des zones d'emploi du Grand Sud-Est face au durcissement des conditions de mobilité (grâce à un partenariat INSEE-CETE).

\* Mission d'Etude et de Développement des Cooperations Interrégionales et Européennes

# Initier et porter les projets



## UTOPIES RÉALISÉES UN PRODUIT TOURISTIQUE INNOVANT



Être en phase avec le marché du tourisme implique aujourd'hui **d'enrichir et renouveler les offres touristiques tout en répondant aux nouvelles tendances du secteur.**

Il est donc essentiel de développer de nouveaux projets touristiques suscitant un **nouveau regard original et décalé**, permettant de se démarquer, de gagner en visibilité, et de diversifier les clientèles.

**L'échelle métropolitaine permet de répondre à ces impératifs et de faire naître de nouvelles offres réellement différenciantes, en s'appuyant sur les singularités des territoires.**

A ce titre, **le projet Utopies Réalisées constitue une opération-pilote.** La RUL assure la maîtrise d'ouvrage de cette démarche qui crée un nouveau produit de tourisme culturel incitant à changer de regard sur l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle.

Elle repose sur la mise en réseau de cinq sites emblématiques du patrimoine architectural et urbain du XX<sup>e</sup> en région lyonnaise :

- Le musée urbain Tony Garnier à Lyon.
- Les Gratte-ciel de Villeurbanne.
- Le site Le Corbusier de Firminy.
- Le couvent de la Tourette à Eveux.
- Les Etoiles de Givors.



Comité de pilotage du 28 avril 2010.  
A l'issue de cette réunion, Jean-Paul Bret et Marc Petit (maire de Firminy) répondent à la presse.



# ➔ Étapes franchies en 2010

Le comité de pilotage du 28 avril a réuni les élus et les responsables des différentes structures membres des Utopies Réalisées. Il a tracé les contours des futures actions du réseau, en termes d'événementiel et de communication notamment.

Depuis la mise en œuvre de différents outils de médiation touristique (dépliant, court-métrage, livre, ...), les Utopies ont parcouru du chemin, et 2010 a notamment été l'année de la réalisation d'audio-guides. Cinq visites audio (une pour chaque site) sont à présent téléchargeables gratuitement sur internet. Elles permettent de découvrir les cinq sites en toute liberté grâce à un téléphone ou un lecteur MP3.

Tout le travail de conception du futur site internet dédié aux Utopies Réalisées a aussi été conduit au cours de l'année 2010 (élaboration des contenus, définition de l'arborescence, ...). Internet étant le support numéro un en termes d'information touristique, il était essentiel que les Utopies y soient présentes. Ce travail a permis d'affiner la manière de présenter l'offre de visites (selon une logique de gamme de produits).



Signe de la reconnaissance internationale des Utopies Réalisées, le réseau a été invité à présenter la démarche lors d'un colloque international organisé par l'Université du Québec à Montréal et consacré à la sauvegarde du patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle (octobre 2010). C'est l'office de Tourisme du Grand Lyon qui a représenté le réseau à cette occasion.

Une campagne de communication/relations-presse et une exposition photos sont prévues pour 2011.



# Mémoire audiovisuelle



## UN PATRIMOINE MÉTROPOLITAIN À PARTAGER ET SAUVEGARDER

Les images, devenues indispensables à toute forme de communication, sont porteuses de la mémoire et de l'histoire d'un territoire et de ses habitants. Elles constituent un bien commun. Cependant, ces images sont fragiles, périssables, dispersées, et difficilement accessibles.

De ce constat est née l'idée d'un dispositif de ressources d'archives audiovisuelles qui a pour objectif de **favoriser la transmission de ce patrimoine au grand public, et notamment aux jeunes générations qui sont particulièrement sensibles à ce support.**

Les utilisations offertes par un tel service sont larges et ne concernent pas que le grand public, mais aussi le monde de la recherche, le secteur culturel et pédagogique, le domaine du tourisme, la presse ou les collectivités. Ce

projet permet également de **valoriser les atouts de la métropole et de contribuer à son attractivité.** Le support audiovisuel met en avant le développement économique de la métropole, en donnant davantage de visibilité à son histoire industrielle (mécanique, textile, chimie...), et à son tissu économique d'aujourd'hui (biotechnologies, textiles techniques, clean tech...).

C'est aussi la vie culturelle, sociale et sportive du territoire que ce projet donne à voir, en mettant en avant les grands événements ou manifestations qui ont marqué son histoire ancienne ou récente. Enfin, le dispositif contribue à la **prise de conscience d'une réalité métropolitaine**, en valorisant les éléments porteurs de l'identité de la métropole, qui se fonde sur des liens historiques et un vécu commun entre les agglomérations et les territoires qui la composent.



Parti d'une initiative de la Compagnie Lyonnaise de Cinéma, soucieuse de la conservation et de la mise à disposition de son fonds d'archives, ce projet porté par la RUL rassemble à ce jour les collectivités du G4 (cf. Gouvernance Métropolitaine – page 22) ainsi que la Région Rhône-Alpes, qui constituent le comité de pilotage.

## ➔ Étapes franchies en 2010

La RUL a engagé en septembre 2010 une étude de préfiguration destinée à produire :

- Un diagnostic des ressources et de leur disponibilité pour six grands sujets en phase avec les enjeux métropolitains\*.
- Des propositions de positionnement.
- Des recommandations techniques (numérisation, conservation, catalogage).
- Des propositions d'organisation.
- L'identification de partenariats envisageables.

Suite à une consultation et une mise en concurrence d'experts, c'est la société Mona Lisa Productions, appuyée par plusieurs spécialistes des domaines concernés, qui a été retenue.



A fin 2010, le travail effectué a permis d'en cerner les contours :

- L'ensemble des producteurs du territoire de la métropole a été contacté (soit près de 250 sociétés). Les autres structures susceptibles de posséder des images font également partie de la liste : institutions, collectivités, grandes entreprises...
  - Afin de répondre à l'impératif de diffusion large, et pour limiter le coût, le dispositif pourrait prendre la forme d'un site internet.
  - En termes de structure juridique, la forme associative semble la plus appropriée pour porter le dispositif (souplesse, possibilités de partenariats...).
- Plusieurs entreprises contactées se sont déjà montrées intéressées par un partenariat dans le cadre de ce projet. Il est de même pour le pôle de compétitivité Imaginove, qui fédère plus de 200 entreprises rhônalpines travaillant autour de l'image.

Son appui et son expertise en termes de technique et de moyens de diffusion seront utiles à la démarche. Enfin, des contacts ont également été pris avec l'INA Centre-Est, et ont permis de réaffirmer que ce projet s'inscrit dans une logique de complémentarité avec leurs missions.

\*La mobilité et les transports, l'innovation et les inventions, les grands projets urbains, les grands événements culturels, sportifs, l'histoire industrielle de la métropole, et le tourisme.

# Vivre une métropole citoyenne



## COOPÉRATION

## DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT

### CONTRIBUTION PROSPECTIVE



Depuis 2007, date de signature de la charte de coopération réunissant les conseils de développement du Grand Lyon, du Nord-Isère, de Saint-Etienne Métropole et du Pays Viennois, la RUL soutient et accompagne, à leur demande, la

démarche de travail et de réflexion qu'ils conduisent conjointement.

Au cours de l'année 2010, cette démarche de coopération s'est traduite par une contribution à la réflexion prospective Cap sur 2030 (cf. pages 4 & 5).



## PROGRAMME DE RECHERCHE

## TERRITORIALISÉE

### PRISE EN COMPTE DE LA DYNAMIQUE CULTURELLE DANS LA CONSTRUCTION DE LA MÉTROPOLE

Depuis 2005, en Ile-de-France et en Rhône-Alpes, les Programmes de Recherches Territorialisées (PRT) encouragent des travaux en sciences humaines et sociales sur des questions intéressant les collectivités locales et les acteurs de la ville et de la culture.

Les programmes de ces dernières années ont fait ressortir l'importance de la question métropolitaine, mettant en avant des logiques de mobilité, de production de sens et de mises en récit des territoires qui ne s'arrêtaient pas aux frontières de l'agglomération lyonnaise.

La métropolisation ne peut se résumer aux seuls phénomènes économique et spatial. Elle est aussi

affaire de cultures. Cependant nous manquons de connaissances sur la manière dont les populations vivent, pratiquent et se représentent ce "grand territoire".

C'est pourquoi, à l'initiative des ministères de la Culture et du Développement durable (PUCA), un nouveau programme est lancé, intitulé **"Formes de l'urbanité et dynamiques culturelles dans une métropole en chantier - Pratiques et représentations à l'œuvre dans la région urbaine Lyon - Saint-Etienne"**.

La RUL assurera le secrétariat et l'animation du dispositif avec l'appui scientifique de Catherine Foret, sociologue.

Outre les deux ministères porteurs des PRT, le comité de pilotage rassemble le Grand Lyon, les villes de Lyon, Saint-Etienne et Villeurbanne, des institutions culturelles : le Rize, le musée Gadagne, les archives municipales de Lyon, la DRAC, la DREAL, l'Agence d'urbanisme de Lyon.

L'année 2010 a été consacrée à la définition de la problématique et à l'élaboration du cahier des charges

afin d'engager l'appel à projet de recherches au premier semestre 2011.

Trois axes de questionnement ont ainsi été définis :

- Lieux, formes et temps de l'urbanité dans la métropole en devenir.
- Imaginaires et représentations à l'œuvre : la métropolisation dans les têtes.
- Quels savoirs pour quel vécu du territoire ?

# Contribuer aux démarches métropolitaines

La RUL participe et contribue à plusieurs démarches conduites dans le cadre d'autres instances d'échanges ou de coopération à l'échelle métropolitaine. Elle fait notamment partie des comités de pilotage de :

- L'Inter-Scot (comité technique).
- La DTA de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise. Elle

pilote par ailleurs plusieurs actions conduites dans ce cadre : Intermodalité fret, Indicateurs de métropolisation et Gestion du foncier logistique.

- L'Actualisation du livre blanc des infrastructures et accessibilité du Grand Roanne.

# Partager les expériences

Structure atypique dans le paysage institutionnel, la RUL est régulièrement amenée à être sollicitée par divers acteurs locaux, nationaux (voire internationaux) pour présenter les réflexions qu'elle conduit ou les projets qu'elle porte. Plusieurs interventions de cette nature ont eu lieu en 2010 :

- Délégation de la Municipalité Régionale du Comté de Vaudreuil-Soulanges (Québec) - Présentation des actions RUL en lien avec la logistique et l'intermodalité fret (1<sup>er</sup> juin).

- Rencontres Nationales de l'Economie Territoriale - La métropolisation et ses conséquences pour les développeurs économiques (16 juin).
- Entretiens Jacques Cartier - Gouvernance des systèmes et réseaux de transport : bilan et avenir (23 novembre).
- Echanges d'expérience avec l'Aire Métropolitaine de Lille (14 septembre et 25 octobre).

# Favoriser la gouvernance

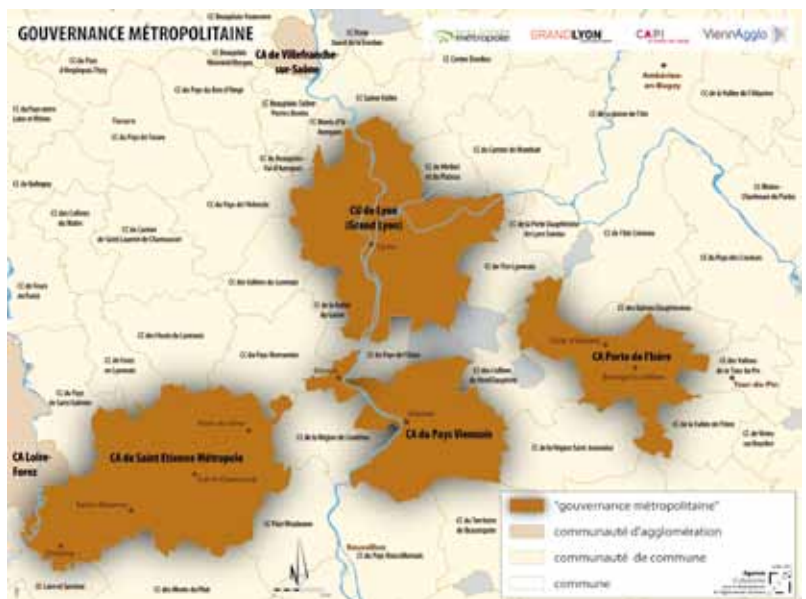
## ➔ GOUVERNANCE MÉTROPOLITAINE

Déplacements, Economie-innovation-enseignement supérieur-recherche, Culture-grands événements et Aménagement du territoire. Tels sont les quatre grands champs d'action que les Présidents du Grand Lyon, de Saint-Etienne Métropole, et de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

ont ciblés dans le cadre de l'expérimentation de gouvernance métropolitaine engagée en 2009. En juillet 2010, la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois a rejoint le dispositif.

Ayant pour objectif de **jouer un rôle de moteur et d'impulsion, ce dispositif mobilise les élus et les services des collectivités concernées**. Des groupes de travail les réunissant ont été spécifiquement constitués pour chacun des axes de travail.

Basée au sein de la RUL, une chargée de mission assure l'animation de l'ensemble du dispositif dont le financement est assuré par les quatre agglomérations.





# Étapes franchies en 2010

Réunis à la Cité du Design de Saint-Etienne le 9 février, les élus ont adopté le plan d'actions suivant :

## **Economie**

- Se doter d'un document stratégique d'implantation des grandes fonctions métropolitaines (surfaces commerciales, logistique...).
- Se mobiliser pour les vallées de l'Ondaine, du Gier et Givors : révéler les potentialités d'aménagement des secteurs stratégiques.
- Renforcer la présence et la représentation du territoire à l'international.
- Valoriser les savoirs avec le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur : Grand Emprunt, filières d'excellence...
- Mobiliser et sensibiliser les partenaires économiques.

## **Culture**

- Promouvoir les grands événements : les 4 Biennales (danse, cirque, design, art contemporain), Jazz à Vienne...
- Proposer des offres de tourisme urbain valorisant le patrimoine commun et ouvrir les institutions culturelles.
- Développer la SaintéLyon.

## **Déplacements**

- Définir un schéma de transports métropolitain.
- Structurer un outil de gouvernance adapté à la mise en œuvre du schéma de transports.
- Mettre en œuvre le laboratoire de la logistique.

## **Aménagement**

- Suivre et mettre en œuvre les orientations métropolitaines (densification, lutte contre l'étalement urbain...) en articulation avec l'Inter-Scot.
- Créer la Voie Verte des Confluences : un cheminement continu des gorges de la Loire à la Bourbre, en passant par le Rhône, la Saône et les vallées de la Gère et de la Véga.
- Développer l'agriculture périurbaine et favoriser les circuits courts.

Une action transversale vient compléter ce programme :

- Partager une ambition pour le développement de Saint Exupéry.

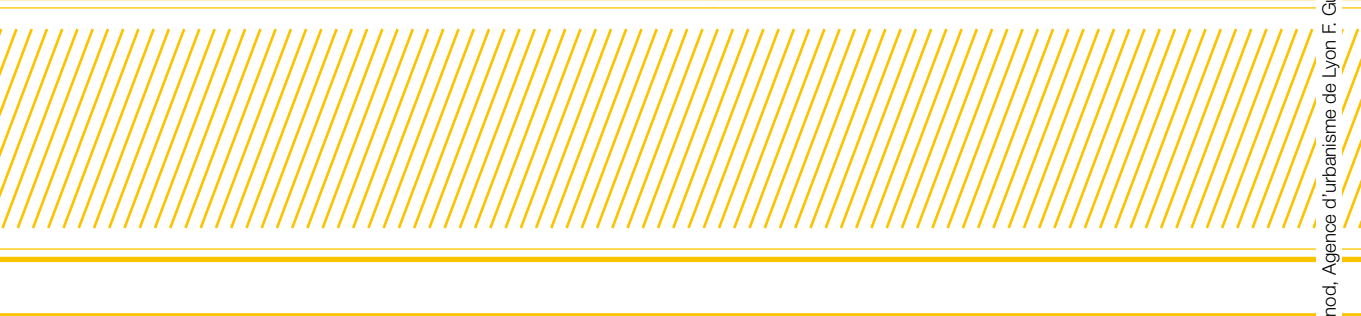
Les trois agglomérations ont également signé à cette occasion une convention de coopération sur 3 ans, fixant les objectifs, principes et axes de travail de la coopération métropolitaine, ainsi que les modalités de financement du dispositif d'animation.

Le 2 juillet, la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois a rejoint le dispositif, et porte l'espace de coopération métropolitaine à près de 2 millions d'habitants.

Fin novembre, la réflexion est engagée autour de la constitution d'un pôle métropolitain, dont la mise en œuvre est attendue pour fin 2011.

Contact : Agnès Goux  
agoux@regionurbainedelyon.fr

# 10



La **RUL**, association loi 1901, rassemble le Grand Lyon, la Région Rhône-Alpes, Saint-Etienne Métropole, les Départements de l'Ain, de l'Isère, de la Loire et du Rhône, les communautés d'agglomérations du Pays Viennois, de Villefranche-sur-Saône, du Grand Roanne, de Bourg-en-Bresse et de la Porte de l'Isère. Elle est coprésidée par **Gérard Collomb**, président du Grand Lyon, et par **Jean-Jack Queyranne**, président de la Région Rhône-Alpes. Equipe de la RUL : **Anne Dubromel** (directrice), **Pierrick Arnaud** (chargé de mission), **Danielle Chassagnac**, **Jacqueline Visoz** (assistantes), **Agnès Goux** (chargée de mission G4).



Région Urbaine de Lyon  
31 rue Mazonod - 69426 Lyon Cedex 03 - Tél. : 04 78 93 99 69  
contact@regionurbainedelyon.fr - www.regionurbainedelyon.fr

